



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Lyon Turin

Question au Gouvernement n° 1074

Texte de la question

AUTOROUTE FERROVIAIRE ALPINE

M. le président. La parole est à M. Martial Saddier, pour le groupe de l'UMP.

M. Martial Saddier. Monsieur le président, ayant appris, il y a quelques heures, qu'un accident d'hélicoptère mortel s'était produit dans ma circonscription, permettez-moi, en préalable à ma question, d'adresser aux familles de M. Poujol, pilote, et de M. Croz, pisteur secouriste, mes plus sincères condoléances et de leur faire part de toute mon émotion. Partis ce matin pour dégager les couloirs d'avalanche, c'est-à-dire pour protéger la vie des autres skieurs, ces hommes ont péri en accomplissant leur mission courageuse. J'adresse enfin tous mes vœux de rétablissement à la troisième victime, un pisteur qui est actuellement entre la vie et la mort à l'hôpital de Sallanches.

Ma question, à laquelle j'associe mon collègue Michel Bouvard, député de Savoie, s'adresse à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Depuis le 4 novembre dernier, l'autoroute ferroviaire alpine dédiée au fret, assurant sur 175 kilomètres la liaison entre Aiton en Savoie et Orbassano, dans la banlieue de Turin, est ouverte. C'est une nouvelle étape dans le transport des poids lourds par voie ferrée, et je souhaite vous interroger sur cette expérimentation.

Payant depuis le 19 novembre, le service assure quatre allers-retours quotidiens jusqu'en 2006. Dans cette phase expérimentale, 7 % du trafic routier transalpin qui traverse aujourd'hui la vallée de la Maurienne devraient se porter sur cette liaison. Les travaux d'adaptation, qui permettront aux camions de gabarit de quatre mètres de passer, doivent être achevés en 2006. Vingt à trente allers-retours sont alors prévus, permettant de capter ainsi 25 % du trafic actuel.

C'est sous l'effroyable choc du drame du tunnel du Mont-Blanc que les gouvernements français et italiens ont accéléré la mise en oeuvre des projets de Lyon-Turin et d'Aiton-Orbassano. Cette autoroute ferroviaire alpine est une réponse aux problèmes de pollution et d'insécurité routière vécus par les habitants des vallées de la Maurienne et du Mont-Blanc.

L'Union européenne continue à s'élargir, repoussant ses frontières toujours plus à l'est. Barrière naturelle de la Méditerranée jusqu'à Vienne, le massif alpin représente un obstacle naturel majeur. Son franchissement constitue un enjeu en termes de développement des échanges économiques européens et en termes de recherche de solutions durables.

M. le président. Cher collègue, pourriez-vous poser votre question !

M. Martial Saddier. Cette expérimentation grandeur nature permet de tester dans des conditions réelles le fonctionnement du service et son adéquation aux attentes des clients. Quel bilan établissez-vous, monsieur le ministre, après ces premières semaines d'exploitation ? Pourriez-vous faire le point sur l'état d'avancement du

projet de liaison Lyon-Turin ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

M. Gilles de Robien, ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer. Monsieur le député, le Gouvernement s'associe à vos condoléances et à vos paroles de compassion envers ceux qui ont perdu la vie en voulant sauver celle des autres. C'est en partageant votre tristesse que je vais répondre à votre question.

Vous m'interrogez sur le transport ferroviaire. Lors du CIADT du 18 décembre 2003, le Gouvernement a pris des décisions d'une importance historique en matière de financement du transport ferroviaire. En effet, 70 % des projets adoptés par ce comité sont des projets ferroviaires. C'est la première remarque que je voulais faire.

Deuxièmement, le Gouvernement soutient le plan de redressement du fret ferroviaire à la SNCF qui fait suite au rapport Veron et va lui consacrer 800 millions sur 1,5 milliard.

Troisièmement, s'agissant du Lyon-Turin, j'ai signé l'approbation de l'avant-projet pour le tunnel de base le 22 décembre dernier. Vous voyez à quel point le Gouvernement s'engage !

Enfin, l'autoroute ferroviaire Aiton-Orbassano, longue de 175 kilomètres, a été parcourue en trois heures dès les premières expérimentations par des camions portés sur des plates-formes surbaissées Modalor. Sur le plan technique, cela fonctionne bien. Sur le plan de l'exploitation, il reste des progrès à faire pour accroître la sécurité au tunnel du Fréjus ; améliorer la ligne en général et résoudre les problèmes commerciaux. Lorsque l'exploitation sera parfaite, cette expérimentation représentera une solution alternative de qualité à la route. En tout cas, c'est le vœu que je forme. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1074

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 janvier 2004